CERTIFICAT QUALIBAT

NUMÉRO **E-E14095** **VALABLE JUSQU'AU** **01/02/2027**

ÉDITÉ LE 02/10/2026

SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 01/03/1983

Forme juridique : SCOP

Capital : 54 240

Registre du commerce ou répertoire des métiers :
RC ANGERS

Siret : 327 045 522 00023

Code NACE : 4399C

Numéro caisse de congés payés : 1789

Assurance Responsabilité Travaux :
SMABTP 1247000/001 290362

Assurance Responsabilité Civile :
SMABTP 1247000/001 290362

Situation fiscale et sociale : A jour au 31/05/2026

Raison sociale : COOPERATIVE BOURGE TERRIEN GODIN

9 RUE DES NOISETIERS
ZA LA CHATAIGNERAIE
49270 OREE-D'ANJOU

Téléphone : 02 40 98 71 25 **Fax :** 02 40 98 71 03

Portable :

Responsabilité légale :
ABLINE DENIS MANDATAIRE

Site Internet :

E-mail : contact@btg-scot.fr

Effectif moyen : 16 **Tranche de classification :** EFF2 **Chiffre d'affaires H.T. :** 1 718 578 **Tranche de classification :** CA5

QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	Effectif	* Date d'attribution
2111	Maçonnerie et ouvrage en béton armé (Technicité courante)	16	23/09/2026
	Nombre total de qualifications : 1		

* ou du plus récent renouvellement

La durée de validité d'une qualification est de 4 ans ou 2 ans (PROB) sous réserve que l'entreprise ait satisfait au contrôle annuel de suivi.
Lorsque le code à 4 chiffres de la qualification ou de la certification est complété par la mention d'un niveau de technicité, cela implique que l'entreprise est réputée pouvoir aussi effectuer les travaux relevant des qualifications ou certifications du ou des niveau(x) de technicité inférieur(s) à celui qu'elle détient.

LE PRÉSIDENT DE QUALIBAT

Gérard SÉNIOR

SIGNATURE DU TITULAIRE

Signé par QUALIBAT

La (ou les) qualification(s) attribuée(s) à cet établissement atteste(nt) de sa conformité aux exigences du « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat » et aux exigences associées aux qualifications mentionnées ci-dessus, en vigueur à la date de la demande. Ces exigences découlent de la norme NF X50-091.

Version 01-2025